

Délibération N° 14

Du Bureau Syndical du 18 septembre 2023

Lundi 18 septembre 2023, à 9h00, le Bureau syndical, s'est réuni à Privas, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.	X		
BULINGE JP. (VP)	X			ROUVEYROL B.	X		
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.		X	
VALLA M. (VP)	X			REVEL F.		X	
SCHERER A. (VP)	X			PEYRACHE A.		X	
CHAZE M. (VP)	X						
BOUSCHON M. (VP)		X					

OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHÉ SUBSEQUENT DE L'ACCORD CADRE 2022 – 2025 POUR L'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET DE SERVICE ASSOCIES

Le Président rappelle que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche s'est engagé à porter un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de service associés.

Pour rappel, Les candidats attributaires par lot de l'accord-cadre 2022-2025 sont les suivants :

LOT n°1	CANDIDAT	RESULTAT
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire

LOT n°2	CANDIDAT	RESULTATS
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire

LOT n°3	CANDIDAT	RESULTATS
1	EDF	Attributaire
2	TOTAL Direct Energie	Attributaire
3	Volterres	Attributaire
4	e-PANGO	Attributaire

LOT n°4	CANDIDAT	RESULTATS
1	Pas de candidat	

LOT n°5	CANDIDAT	RESULTATS
1	Volterres	Attributaire

Dans le cadre du marché subséquent couvrant la période **2022 – 2023**, la clause de flexibilité des lots 1,2 et 3 a été atteinte, ce qui a contraint le SDE 07 à procéder à de nouveaux marchés subséquents lors de la survenance du besoin.

1. Pour le lot 1 :

1.1. Date limite de remise des offres au 6 juillet 2023 pour une quantité estimée à 8,7 MWh
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

1.2. Date limite de remise des offres au 28 juillet 2023 pour une quantité estimée à 25,271 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

2. Pour le lot 2 :

2.1. Date limite de remise des offres au 6 juillet 2023 pour une quantité estimée à 317 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies; l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

2.2. Date limite de remise des offres au 28 juillet 2023 pour une quantité estimée à 86,884 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

2.3. Date limite de remise des offres au 28 août 2023 pour une quantité estimée à 38,325 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

3. Pour le lot 3

3.1. Date limite de remise des offres au 6 janvier 2023 pour une quantité estimée à 3 614,124 MW
Le SDE 07 a reçu une offre unique de EDF, l'offre a été jugée recevable, il est donc proposé de retenir leur offre.

3.2. Date limite de remise des offres au 26 mai 2023 pour une quantité estimée à 52,272 MW
Le SDE 07 a reçu une offre d'EDF et de TotalEnergies, l'analyse du critère prix a permis de retenir l'offre de EDF.

3.3. Date limite de remise des offres au 6 juillet 2023 pour une quantité estimée à 266 MW
Le SDE 07 a reçu une offre d'EDF, de TotalEnergies et de Volterres, l'analyse du critère prix a permis de retenir l'offre de Volterres.

3.4. Date limite de remise des offres au 27 juillet 2023 pour une quantité estimée à 70 MW
Le SDE 07 a reçu une offre d'EDF, de TotalEnergies et de Volterres, l'analyse du critère prix a permis de retenir l'offre de Volterres.

Dans le cadre du marché subséquent couvrant la période **2024 – 2025**, la date limite de remise des offres était au 12 juin 2023.

1. Pour le lot 1 : Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est ainsi proposé de retenir leur offre.
2. Pour le lot 2 : Le SDE 07 a reçu une offre unique de TotalEnergies, l'offre a été jugée recevable, il est ainsi proposé de retenir leur offre.
3. Pour le lot 3 : Le SDE 07 a reçu une offre de TotalEnergies et de EDF, l'offre la plus avantageuse économiquement étant l'offre de EDF, il est proposé de retenir leur offre.

Le Bureau Syndical,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide,

D'AUTORISER le Président du SDE07 à signer les marchés subséquents présenté ci-dessus selon les propositions suivantes :

Marché subséquents	Lot	Date limite de remise des offres	Candidat retenu
2022 - 2023	1	06/07/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	1	28/07/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	06/07/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	28/07/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	2	28/08/2023	TotalEnergies
2022 - 2023	3	06/01/2023	EDF
2022 - 2023	3	26/05/2023	EDF
2022 - 2023	3	06/07/2023	Volterres
2022 - 2023	3	27/07/2023	Volterres
2024 - 2025	1	12/06/2023	TotalEnergies
2024 - 2025	2	12/06/2023	TotalEnergies
2024 - 2025	3	12/06/2023	EDF

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture le 1. SEP. 2023 et de sa publication ou notification le **1. SEP. 2023**